

## Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : 005 Dubois

Date : 2019-05-14



### Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2018-2019

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)
<p>Maintenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Participation des élèves à la vie de l'école.</li> <li>Répartition des élèves sur les 3 plateaux lors des récréations et des dîners ce qui favorise la sécurité et qui permet de plus petits ratios et une diversité d'activités.</li> <li>Système de renforcements positifs (Bravos) et activités d'appartenance.</li> <li>Prise de présences à l'extérieur en fin de journée pour les élèves du service de garde.</li> <li>Maintien et bonification du service direct aux élèves.</li> </ul> <p>À consolider :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer de la mise en place des niveaux 1 et 2 par les enseignants.</li> <li>Compléter des mémos ou autres moyens pour laisser des traces.</li> <li>Informé le TES pour les interventions de niveau 3 afin de garder des traces et de graduer les conséquences.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Animer des activités lors des périodes de récréations.</li> <li>Planifier des événements pour impliquer davantage les parents à la vie de l'école.</li> <li>Développer les compétences sociales des élèves.</li> <li>Afficher les étapes de la résolution de conflits dans les classes.</li> </ul>

## Mise en œuvre des moyens

### Faits :

- Port du dossard pour tous les surveillants (matin, midi, fin de journée).
- Rencontre commune en août de tout le personnel : organisation des midis, prise de présences, règles communes...
- Accompagnement, par la direction, des enseignants, des surveillants d'élèves et des éducatrices en SDG pour harmoniser l'application des règles et pour ajuster nos interventions.
- Accompagnement de la conseillère pédagogique en comportement, de la direction et du comité milieu sain et sécuritaire pour la mise en place d'un enseignement explicite des comportements attendus chez les élèves et d'un système de renforcements positifs dans toute l'école.
- Présence du TES à l'extérieur à trois récréations par semaine.
- Animations des ateliers Vers le pacifique dans certaines classes.
- Animation d'activités aux récréations par les enseignantes d'éducation physique.
- Programme Fluppy au préscolaire
- Programme des accords Tolteque dans 2 classes du préscolaire.
- Ajustement du déroulement de la période des dîners pour les élèves dîneurs 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année : retournent dans la cour après avoir mangé.
- Prises de présences à l'extérieur en fin de journée pour les élèves du service de garde.
- Mises en place et utilisation des niveaux de comportement, de pistes de stratégies d'intervention et de conséquences logiques.
- Mise en place et utilisation de l'arbre décisionnel.
- Ajout de soutien dans plusieurs classes.

### À développer :

- Lors de l'utilisation des classes d'accueil, consigner les informations.
- Harmonisation des pratiques école de l'utilisation des niveaux de comportement, des pistes de stratégies d'intervention et de conséquences logiques.

## L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<p>(Notamment les relations entre le personnel et entre le personnel et les élèves)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de liens positifs entre le personnel et les élèves</li> <li>• Amélioration de la compréhension de la problématique (distinction entre conflits et intimidation)</li> <li>• Climat positif et entraide chez le personnel</li> </ul>	<p>(Notamment les relations entre les élèves et entre les élèves et le personnel)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chez les plus jeunes ,les ateliers Vers le Pacifique, Fluppy et les accords Tolteque ont sensibilisé les élèves à différentes problématiques et ont permis de nommer des moyens mis à leur disposition.</li> <li>• Les élèves sont plus actifs lors des récréations et réinvestissent les jeux à d'autres moments.</li> <li>• Les élèves participent à des activités parascolaires et sont donc motivés et occupés pendant les temps non structurés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration positive</li> <li>• Bonne communication</li> <li>• Commentaires positifs sur notre encadrement</li> <li>• Sentiment de confiance et de sécurité</li> <li>• Meilleure compréhension de la problématique</li> <li>• Stabilité du personnel amène une confiance ainsi qu'une mobilité des parents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le TES est une personne ressource pour nos différents partenaires.</li> <li>• Ils ont été mobilisés dans certains dossiers.</li> </ul>

## Recommandations 2019-2020

- Prévoir une rencontre commune en août pour harmoniser l'application des règles. Prévoir des rencontres statutaires en assemblée générale avec les enseignants et l'arrimage avec les surveillants d'élèves et les éducatrices du SDG (OPP) (à chaque étape).
- Poursuivre l'accompagnement de la conseillère pédagogique en comportement et de la psychoéducatrice pour développer les approches efficaces dans notre milieu. Les priorités seront définies par la direction et les membres du comité milieu sain et sécuritaire..
- Poursuivre le programme Fluppy et/ou les accords Tolteque au préscolaire.
- Animations des activités Vers le Pacifique dans toutes les classes et favoriser des conditions gagnantes pour actualiser le programme au 3<sup>e</sup> cycle.
- Élagage de notre plan de lutte par les membres du comité milieu sain et sécuritaire et actualisation par tout le personnel.
- Prioriser la banque de pistes de stratégies d'intervention plutôt que le tableau d'avertissements utilisé depuis plusieurs années.
- Élaborer l'arbre décisionnel pour la période du dîner et la fin de journée (SDG).

L'évaluation du plan de lutte de l'école a été approuvée par le Conseil d'établissement le 28 mai 2019.